



GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE BILLANCOURT

☎ 01.76.84.14.33 / 01.76.84.14.34 - ☎ 01.76.84.14.35

www.cgt-renault.com - e.mail usines@cgt-renault.com

[Intranet Renault](#) e.mail : cgt.central@renault.com



« La Cgt n'a pas seulement un riche passé, elle a un grand avenir et il appartient aux hommes et aux femmes que nous sommes de le construire. »

Le 29/05/2015

BURSA : Les salariés font reculer Renault !

Durant 13 jours, les salariés de Renault Bursa, en Turquie, ont fait grève et occupé l'usine jour et nuit. Ils revendiquaient des hausses de salaire et la liberté de choisir leur syndicat. Cette grève a entraîné d'autres grèves dans de nombreuses entreprises, en particulier dans l'industrie automobile, certaines avec occupation d'usine, à Bursa même, ainsi que dans d'autres villes comme Istanbul et Ankara.

La Cgt Renault a apporté son soutien aux salariés en grève. Elle a été recue par la Direction de Renault le 11 mai 2015 en rappelant les 3 principales revendications des salariés : liberté de choisir son syndicat, aucune représailles envers les salariés ayant démissionné du syndicat Turk Métal, conditions de rémunération...

Les raisons de la grève :

Le patronat de la métallurgie (dont Renault fait partie) et le syndicat pro-patronal et pro-gouvernemental Türk Metal-is ont signé un accord pour 3 ans (de 2014 à 2017) avec des hausses de salaires d'environ 3% alors que l'inflation dépasse les 20% par an en Turquie. C'est cela que les travailleurs de Renault refusaient et la direction a fini par céder.

Le mardi 26 mai 2015, la direction a proposé un protocole d'accord que les grévistes ont accepté. Renault propose :

- Aucun licenciement suite à la grève.
- Reconnaissance officielle des délégués élus pendant la grève comme interlocuteurs.
- Le choix pour les travailleurs d'adhérer au syndicat de leur choix.
- Deux primes immédiates : l'une de 360 euros, l'autre de 170 euros.
- Une prime, qui, elle sera versée tous les ans, de 215 euros minimums.
- Une augmentation de salaire dont le montant sera annoncée dans un délai maximum d'un mois.
- Aucune poursuite pour les faits durant la grève.



Les salariés de Renault Bursa ont résisté, ont lutté pour leurs droits et le respect des opinions. Mercredi, les salariés ont repris le travail la tête haute !